



Comité de Bretagne de Bridge

Trophée Open de France

Sélection nationale en simultané

Les vendredi 7 et mardi 11 juin 2019 à Vannes

Convocation : 15 mn avant le début de l'épreuve au Bridge Club de Vannes
23, rue Emile Jourdan – 56000 Vannes Tél. : 02-97-63-41-76

Hôtel : Océania**, avenue Jean Monnet, 56000 Vannes
Tél. : 02-97-47-59-60 Fax : 02 -97-47-07-54 escaleoceania.vannes@oceaniahotels.com

Arbitre : Jean-Claude LARAMEE (06-08-61-67-44) et Georges SOUBIROUS (06-85-73-09-34)

Formule prévue : Mitchell en simultané national en 1 séance de 24 ou 26 donnes (sans écrans)

Horaires : début à 20H

Tarif : 25 € / personne payés à la table (chèque à l'ordre du club de Vannes) pour les 2 séances

Participants : 31 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 4 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)
Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel

<http://www.bretagnebridgecomite.com/forfait.html>

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante

Les joueurs des 50 premières paires au classement scratch national et des 50 premières paires au classement handicap national gagneront une invitation nominative pour participer au 3ème Open de France les 1^{er}, 2 et 3 novembre 2019 à Saint-Cloud